

TD n°5 : S'initier à l'analyse lexicale

2011-2012 ~ SES Première ~ Lycée Fustel de Coulanges
marjorie.galy@wanadoo.fr ~ http://www.toileses.org

Chapitre 3 : Les dynamiques des groupes sociaux

☞ 2 & 3 sont à me rendre dans un document *Word* imprimé et portant vos NOM-Prénom-classe en en-tête.

1) ✍ Lisez les 6 extraits et stabilotez de 2 couleurs différentes les mots ou courtes expressions utilisés pour décrire les lieux où se déroulent les émeutes et les qualificatifs donnés aux acteurs de ces faits (les « émeutiers »).

2) ✍ Listez ces mots dans le tableau de synthèse suivant en précisant à côté de chaque mot entre parenthèses qui parle :

	Lieux	Acteurs
Péjoratif		
Mélioratif		
Neutre		
Ambigu		

3) 🗣 Répondez à la question suivante (§AEI obligatoire) : Les mots choisis pour nommer et décrire des faits sociaux sont-ils neutres ?

Rappel : au moment des faits décrits et commentés ci-dessous, Jacques Chirac était président de la République et Nicolas Sarkozy était Ministre de l'intérieur.

① La cour d'appel de Paris vient donc de refermer le dossier de Clichy-sous-Bois. Mercredi 27 avril, elle a prononcé un non-lieu en faveur des deux policiers poursuivis pour la mort accidentelle de deux adolescents dans cette ville de la région parisienne. A l'automne 2005, ce drame avait déclenché trois semaines de graves émeutes dans les banlieues françaises. Plus de 10 000 véhicules et des centaines de bâtiments avaient été incendiés. Les faits sont établis. Le 27 octobre 2005, trois jeunes poursuivis par des policiers se réfugient dans un transformateur EDF à Clichy-sous-Bois. Deux d'entre eux, Zyed Benna (17 ans) et Bouna Traoré (15 ans), y meurent, électrocutés; le troisième, Muhittin Altun, est gravement blessé. Contrairement à la version initiale des faits fournie par les policiers et entérinée publiquement par le ministre de l'intérieur de l'époque, Nicolas Sarkozy, les trois jeunes n'avaient commis aucune infraction et avaient néanmoins été poursuivis par quatorze fonctionnaires de police, avant de se réfugier dans le transformateur mortel. C'est sur la base de ces faits et au terme d'une longue enquête que deux policiers, finalement mis en examen dans cette affaire, ont été renvoyés par deux juges d'instruction devant le tribunal correctionnel pour non-assistance à personne en danger, le 22 octobre 2010. Le parquet a fait appel de cette décision, estimant les charges insuffisantes. La cour d'appel de Paris vient de lui donner raison. A moins d'un ultime recours et d'une décision de la Cour de cassation, il n'y aura donc pas de procès public pour établir les responsabilités éventuelles des policiers dans ce drame. [...]

Editorial du Monde du 28.04.2011 (journaliste)

② En Allemagne, mais aussi dans de nombreux autres pays, on croit obsessionnellement que les causes de la violence des jeunes issus de l'immigration sont à chercher dans leurs cultures d'origine. Les études empiriques de la sociologie la plus élaborée attestent du contraire : ce n'est pas un défaut d'intégration, mais sa réussite même, qui fait paradoxalement le lit de la haine et de la violence. C'est – plus exactement – la contradiction entre le degré d'assimilation culturelle et l'exclusion sociale de cette jeunesse. Ces adolescents assimilés, dont les parents sont venus s'installer dans nos pays, ne sont guère différents, par leurs aspirations et leurs idées, du reste des adolescents de leur classe d'âge : au contraire, ils sont particulièrement proches d'eux. C'est à l'aune de cette similitude que le racisme d'exclusion ressenti par ces groupes hétérogènes d'adolescents est une expérience si amère, et si scandaleuse pour tous les autres. En conséquence, les acteurs des révoltes de banlieue décrivent leur situation en recourant aux termes de dignité, de droits de l'homme et d'exclusion. Et, de manière significative, bien qu'ils soient chômeurs, ce n'est même pas au travail qu'ils font allusion.

« La dignité blessée des insurgés » (sociologue allemand), Par Ulrich Beck Le Figaro du 18 novembre 2005.

③ Le quotidien algérien *El Watan* s'indigne tout autant. Dans ses pages «Débat», il publie le point de vue sans appel d'un avocat, auteur de «Mémoires d'immigrés». Il attaque sans ménagement Nicolas Sarkozy, héritier selon lui d'une droite colonialiste et xénophobe. « Hier encore, on appelait leurs parents "bougnoles" ; aujourd'hui, on les qualifie de "racaille" de banlieues (racaille : rebut de la société, personnes viles ; dixit le Larousse). Hier encore, on nettoyait au napalm dans certaines colonies ; aujourd'hui, on veut les nettoyer au «Karcher». Mais enfin, est-ce bien là l'Etat de droit, patrie des droits de l'homme et de la démocratie auxquels les jeunes des banlieues ont tant cru ? » Pour l'auteur, l'attitude du gouvernement face à la crise cache un mal bien plus profond : la volonté non avouée d'exclure. Et de pester contre les accointances de la droite avec les idées lepénistes et les lâchetés de la gauche au pouvoir. « (...) Devrait-on alors parler de discrimination d'Etat ? Y a-t-il là une

stratégie concertée en vue d'un rapprochement avec l'extrême droite (2007 n'est plus une date éloignée, il est vrai) ? Car enfin, qu'est-ce à dire que traiter les gens de "racaille", dont beaucoup vivent dans les banlieues françaises ? Citoyens de ce pays, ils y sont nés, y ont étudié, y payent leurs impôts et règlent leurs cotisations ; ils sont citoyens de ce pays depuis maintenant plusieurs générations. Leurs parents en exil ont dépensé leurs plus belles années pour défendre et aider à construire la France d'aujourd'hui ; ils se trouvent dépouillés du plus élémentaire droit de vote aux municipales tant promis par une gauche qui s'est reniée depuis, laissant le soin à une certaine droite reprendre démagogiquement cette question (certains pays européens moins illustres que la France l'ont pourtant réglée depuis des lustres ; pour certains, depuis les années 1960-1970)».

«Bougnoles hier, racailles aujourd'hui», par Judith RUEFF (journaliste), Libération, jeudi 10 novembre 2005

④ "L'insécurité est à la mode, c'est un fait". On croirait cette phrase prononcée hier matin sur France-Inter ou TF1. Détrompez-vous, elle a près d'un siècle. Elle fut écrite en 1907 à la une du journal *La Petite République*. La première décennie du vingtième siècle fut en effet très agitée par un débat sur la sécurité, qui comporta aussi un débat sur la peine de mort. Et dès cette époque, la représentation du danger principal dans la presse est déjà celle du jeune délinquant de quartier ouvrier, qui prend notamment à l'époque le nom d' "Apaches". La presse relate quotidiennement les agissements de "bandes de jeunes" des quartiers périphériques et des faubourgs de la Capitale. On les dit très violents, voleurs mais aussi violeurs et assassins. Ils seraient par ailleurs affiliés à des territoires, portant des noms de rues ou de lieux. Bref, ce serait des sauvages, le terme d' "Apaches" leur irait bien. [...] Dans l'euphorie de la Libération, on assiste comme la fois précédente à une forte augmentation des mariages. Et, contrairement à la fois précédente, ces mariages sont aussitôt suivis de naissances en très grand nombre. C'est le fameux "baby boom". La jeunesse devient pléthorique. Et elle ne va pas tarder à de nouveau inquiéter, au fur et à mesure que les cohortes nées après la Libération arrivent à l'adolescence. De fait, c'est lors de l'été 1959 que les médias inventent la figure des "Blousons noirs" pour désigner ces jeunes délinquants dont on reparle de plus en plus. La presse évoque des bandes qui se caractériseraient par leur taille famélique (on évoque des groupes rivaux comptant près d'une centaine de jeunes), et par leur violence, qui serait à la fois fulgurante et "irrationnelle" voire "gratuite" (déjà!). Les propos les plus catastrophistes se font entendre et les explications moralisatrices sont fréquentes : laxisme des familles, perte des valeurs morales, influence de la culture de masse américaine (c'est aussi la "génération James Dean"). Le préfet de Paris, Maurice Papon, se demande avec d'autres s'il ne faudrait pas interdire le rock n' roll... Si les rappeurs savaient... ils ne sont pas les premiers...

"Apaches", "Blousons noirs", "sauvageons" et autres "racailles": la longue histoire de la peur des jeunes délinquants, Par Laurent Mucchielli, (sociologue)

⑤ C'est un Français «issu de l'immigration», mais pas celle que l'on croit. Jérémy V. habite Arras. Il porte un nom flamand, preuve que ses ancêtres venaient de... Belgique. L'arrestation de ce jeune homme de 20 ans, jeune intérimaire à Arras, prouve que les jeunes des quartiers en difficulté qui brûlent des voitures échappent aux clichés. A Lille, ces prévenus inattendus ont peuplé les tribunaux ces derniers jours. «Les deux tiers des jeunes qui passent en comparution immédiate après les incendies nocturnes sont des Jean-Marc et des Maxime», indique un journaliste familier du tribunal de grande instance. «Ce ne sont pas que des bronzés», confirme Serge Damiens, éducateur à la mission locale de Lille. «Dans le quartier des Bois-Blancs à Lille, quand l'école a brûlé, la première demi-heure, ils étaient tous blancs.» Ça ne l'étonne pas. «La couleur de la peau est un handicap à l'embauche, c'est vrai. Mais l'adresse aussi. Ceux qui veulent s'en sortir donnent souvent l'adresse fictive d'une tante, hors du quartier, ou dans la ville voisine.» Il reconnaît que ces enfants des quartiers populaires partent quand même dans la vie avec un handicap de moins : /«Les CRS passent plus de temps à contrôler les têtes frisées que les Patrick et les Gérard.» Dans le Nord et le Pas-de-Calais, terre d'immigration ancienne, l'immense majorité des quartiers populaires sont ethniquement mixtes. Les fils d'ouvriers et de plus en plus, de chômeurs qui vivent dans les quartiers en difficulté sont français dits «de souche», ou issus de l'immigration belge, polonaise, portugaise, espagnole, maghrébine et africaine. La présence de ces jeunes «Blancs» dans les tribunaux correctionnels depuis deux semaines n'étonne pas non plus Maryse Esterle-Hedibel, sociologue.[...] **« Dans le Nord, au tribunal, des émeutiers loin des clichés », Haydée SABERAN (journaliste), vendredi 18/11/2005, Libération.**

⑥ Le gouvernement est fatalement incapable de faire face à la situation insurrectionnelle qui se répand dans les zones de non-droit, puisqu'il en est le principal responsable, et toute la classe politique avec lui. Ce gouvernement n'est même pas capable de maintenir une apparence de cohésion. Ses déchirements internes sont pour les émeutiers une incitation à profiter d'une trop évidente fragilité qui, en temps de crise, devient un grave péril pour la société tout entière. Or, à travers les agents et les symboles de l'Etat, c'est la France elle-même qui est attaquée, par des hordes que les lois dites antiracistes ne doivent plus nous empêcher de désigner comme étrangères. Quant aux tristes clones de Sarkozy qui, pour se faire leur publicité, se baladent dans les banlieues incendiées en récitant en play back les positions du Front national, leur agitation est dérisoire et indécente.

Communiqué de Presse de Jean-Marie LE PEN (homme politique), jeudi 03 novembre 2005, sur le site Internet du Front National.